

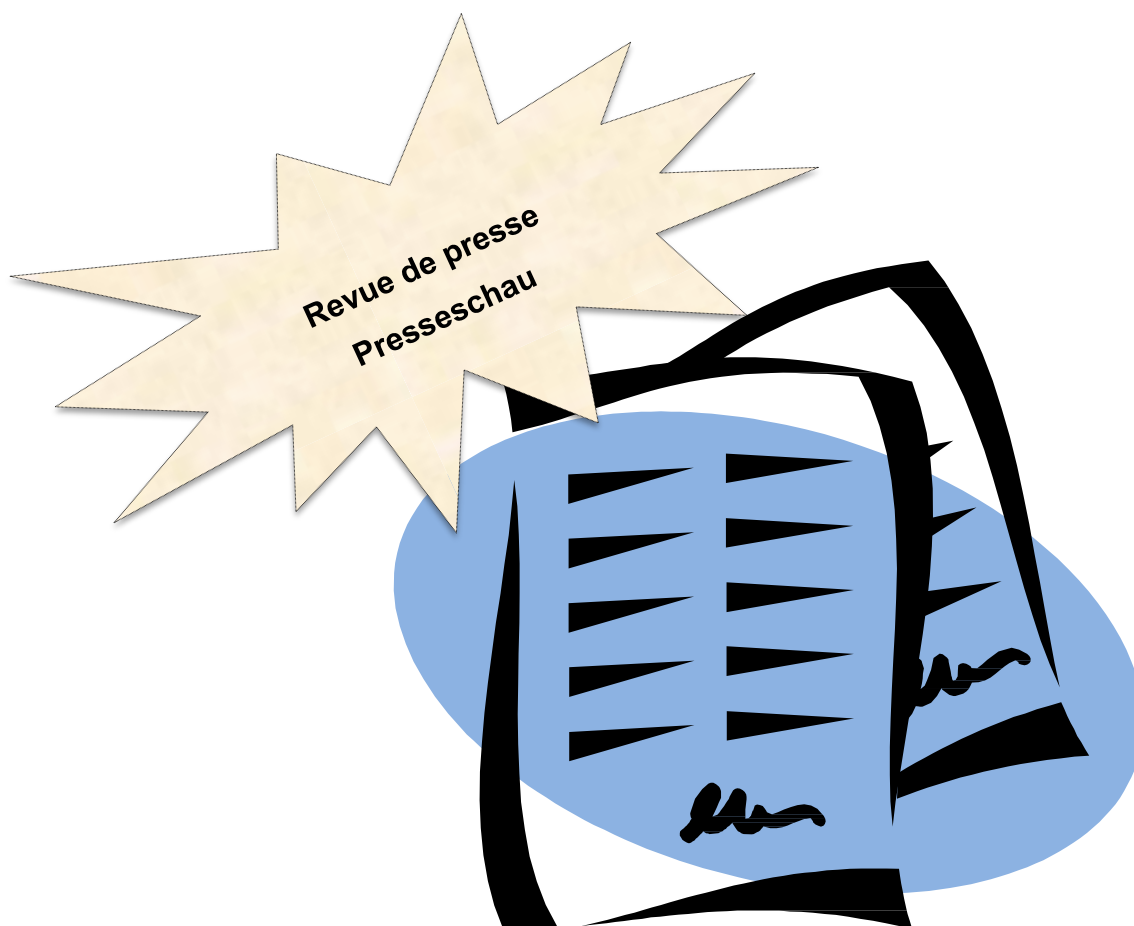


ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

*Fribourg, le 15 janvier 2012*

—  
**Commission pour les jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle  
(CJD) 2<sup>e</sup> Rapport**

**Kommission für Jugendliche mit Schwierigkeiten bei der beruflichen Eingliederung  
(KJS) 2. Bericht**





# Mesures renforcées pour laisser le moins possible de jeunes en rade

**FORMATION • Près de 700 jeunes en difficulté d'insertion professionnelle profitent de mesures mises en place depuis cinq ans. Coût: 9 mio par an.**

**CLAUDE-ALAIN GAILLET**

Ne laisser aucun jeune au bord du chemin, sans solution professionnelle. Depuis 2007, le Conseil d'Etat fribourgeois a fait de cet objectif une de ses priorités. Plateforme Jeunes (orientation vers différents instruments), case management, préformation professionnelle, semestres de motivation, cours d'intégration, initiation au travail par le projet pilote Tri-care jobs lancé en automne 2011, Last Minute: les mesures mises en place depuis cinq ans pour offrir une mesure adaptée à chaque jeune qui peine à s'insérer professionnellement portent leurs fruits.

Sur les 15700 jeunes suivis par les services concernés en 2011, 1900 environ (12%) étaient sans solution professionnelle. Parmi eux, les trois quarts ont entre 20 et 25 ans. Les mesures mises en place comme transition vers le monde professionnel profitent cependant à près de 700 d'entre eux. D'autre part, dans le canton, 70% des personnes qui bénéficient de l'aide sociale n'ont pas de formation de niveau secondaire II. Ce taux est de 50% au niveau national.

## Pas loin de l'objectif

Ces chiffres émanent du deuxième rapport, après celui de 2009, de la Commission pour les jeunes en difficultés d'insertion

dans la vie professionnelle (CJD). Ils ont été commentés hier devant les médias par son président, l'ancien conseiller d'Etat Claude Grandjean, et par trois conseillers d'Etat en exercice (Isabelle Chassot, Anne-Claude Demierre, Beat Vonlanthen).

L'objectif, fixé en 2006 par la Conférence des directeurs de l'instruction publique, est que 95% des moins de 25 ans aient un diplôme de degré secondaire II. Il doit être atteint en 2020. Fribourg s'en rapproche, avec un taux de 94%. Ce dernier étaient de 90% il y a cinq ans.

En cinq ans, les outils à disposition se sont affûtés. La Plateforme Jeunes a été pérennisée et renforcée, les montants destinés aux mesures sont intégrés aux budgets de l'Etat et la Commission est en mesure d'informer le Conseil d'Etat de la situation tous les trois mois. De plus, le dispositif a désormais un ancrage dans la loi sur l'emploi et le marché du travail.

D'autre part, les entreprises jouent le jeu en offrant des places de stage ou d'apprentissage. Aujourd'hui 3680 entreprises sont autorisées à former des apprentis. Plus de 680 nouvelles autorisations de former ont été délivrées depuis 2010 et la dernière législature a vu la création de 1630 nouvelles places d'apprentissage. Mais les places sont

chers et les entreprises formatrices toujours plus exigeantes, rappelle Beat Vonlanthen.

## Système bien en place

Fribourg est confronté à une évolution démographique qui n'est pas sans effet sur la formation professionnelle: en dix ans, le nombre d'apprentis a augmenté de moitié, passant de 6100 en 2002 à près de 9200 actuellement. Malgré cette croissance, les mesures d'accompagnement mises en place ont permis de diminuer le nombre de jeunes sans solution professionnelle.

Bref, le système est bien en place, les collaborations entre services des Directions concernées fonctionnent, les moyens financiers sont garantis et la commission a pris son rythme de croisière, constate avec satisfaction Claude Grandjean, qui a remis son mandat à la fin de l'année dernière - le Conseil d'Etat nommera son successeur à la tête de la CJD tout prochainement.

## Deux nouvelles mesures

Deux nouvelles mesures pour les jeunes sans formation entre 20 et 25 ans ou qui ne peuvent bénéficier d'une formation payée par l'assurance-invalidité (AI) vont être testées, a indiqué Anne-Claude Demierre. La première consiste en un coaching de un à trois jours par semaine. Cet accompagnement intensif est com-



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

N° de thème: 999.80  
N° d'abonnement: 1088138  
Page: 10  
Surface: 47'651 mm<sup>2</sup>

La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'231  
Parution: 6x/semaine

Thèmes cantonaux / /

plémentaire d'autres interventions comme celles d'assistants sociaux, de conseillers en orientation ou de médecins. La phase pilote concernera une centaine de jeunes et sera évaluée après deux ans. Son coût: 200 000 fr. en 2013 et 2014, 150 000 fr. en 2015 et 100 000 fr. en 2016.

La seconde mesure proposée par la CJD est ciblée sur des jeunes qui ne sont plus pris en charge par l'AI. Pour cette caté-

gorie particulièrement fragilisée, il s'agit notamment de renforcer et développer les compétences qui font défaut. Ce programme pilote touchera une dizaine de jeunes. Il est estimé à 100 000 fr. par an.

### Des solutions à la carte

L'ensemble des mesures coûte 9 millions par année, dont 45% à charge de la Confédération, 41% à charge du canton et 14% financés par le Fonds cantonal

de l'emploi. Afin de compenser la diminution des aides fédérales, la part cantonale est en augmentation.

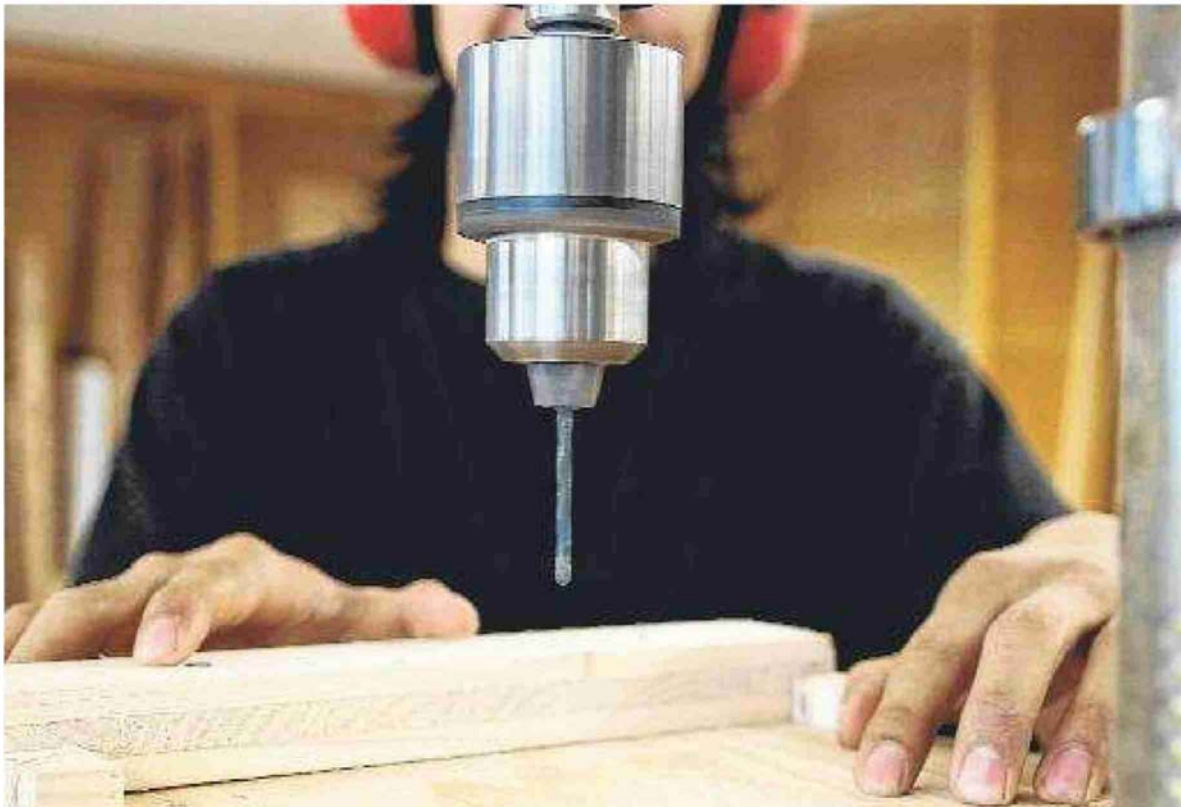
Mais l'effort en vaut la peine: en identifiant le plus tôt possible les situations à risques pour proposer des solutions à la carte, on diminue le nombre de cas sociaux. «Aucun élève ne doit sortir de l'école obligatoire sans avoir eu au moins une proposition», souligne Isabelle Chassot. I



Les mesures prises portent leurs fruits. ALDO ELLENA-A



# Der Staatsrat investiert mehr in die berufliche Zukunft von Jugendlichen



Einige Jugendliche brauchen für ihre Berufsausbildung zusätzliche Hilfe wie ein Motivationssemester im Institut Guglera (Bild).

Bild ae/a

Der Kanton will neun Millionen Franken in die **Berufsausbildung** von Jugendlichen mit Schwierigkeiten leiten.

FAHRETTIN CALISLAR

Es braucht ein Netz von Betreuungsmöglichkeiten für Jugendliche, die Schwierigkei-

ten bei der beruflichen Eingliederung haben. Dies der Schluss, den die zuständige kantonale Kommission (KJS) zieht. Ihr Bericht wurde gestern vorgestellt. Volkswirtschaftsdirektor Beat Vonlanthen gab den Tarif durch: «Kein junger Freiburger soll auf der Strecke bleiben. Ein Misserfolg ist nicht akzeptabel.»

Die Massnahmen für die Eingliederung in den Arbeitsmarkt setzen an zwei Nahtstellen an:

beim Übergang von der Schule in die Berufslehre und nach dem Lehrabschluss. Der Staatsrat sieht mehrere Massnahmen vor wie Integrationskurse, Motivationssemester und Berufsvorbereitungsmassnahmen. Hinzu kommt seit Herbst 2011 die Job Factory (heute «tri-care jobs»), eine enge Fallbegleitung durch sogenannte Case Manager sowie die Plattform Jugendliche.

Pro Jahr profitierten 700 Personen zwischen 15 und 25 Jah-

Freiburger Nachrichten AG  
1701 Freiburg  
026/ 426 47 47  
www.freiburger-nachrichten.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 16'106  
Parution: 6x/semaine



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG  
WWW.FR.CH

N° de thème: 999.80  
N° d'abonnement: 1088138  
Page: 5  
Surface: 55'752 mm<sup>2</sup>

Thèmes cantonaux / /

ren von den Massnahmen. Diese sollen gesichert und verstärkt werden. Der zurücktretende Präsident der KJS, Alt-Staatsrat Claude Grandjean, freut sich, dass sich die Zahlen seit Gründung der Kommission 2007 gebessert haben. Bis 2020 sollen 95 Prozent der Jugendlichen einen Abschluss haben, sagt er. «Wir kommen diesem Ziel immer näher.»

### Schlüsselergebnis Abschluss

Sozialdirektorin Anne-Claude Demierre wies auf die ungewisse Zukunft von Menschen ohne Abschluss hin: «Das Risiko, dass einige von ihnen später sozialhilfeabhängig werden, ist immens.» Zwei von drei jungen Sozialhilfebezüger haben keinen Abschluss (Kasten). «Wir müssen diese Jugendlichen an einem wichtigen Zeitpunkt ihres Lebens unterstützen», so Demierre.

Erziehungsdirektorin Isabelle Chassot erläuterte, dass von 300 Abgängern aus den Orientierungsschulen ohne Anschluss 270 aus dem französischsprachigen Kantonsteil kommen. Das Missverhältnis hänge einerseits mit der Nähe

der Deutschfreiburger OS zu den Lehrbetrieben, aber auch mit dem hohen Anteil der ausländischen Schüler in den französischsprachigen OS zusammen. Es zeige sich, dass der Anteil von Jugendlichen ohne Anschlusslösung tiefer ist, wenn man nur jene betrachte, die ihre Ausbildung in der Schweiz genossen haben.

### Eine Million Franken mehr

Neu kommen zwei weitere Kampagnen hinzu. Sie haben vor allem jene Kreise im Fokus, die man mit den bisherigen Mitteln zu wenig erreicht hatte: Personen zwischen 20 und 25 Jahren sowie Junge mit grösseren Lernschwierigkeiten, die nicht von der IV unterstützt werden.

Die KJS schlägt versuchsweise ein intensives medizinisches, berufliches und soziales

Coaching in Form von Workshops und Praktika vor. Das Pilotprojekt könnte rund hundert Betroffene abdecken. Jugendliche mit Lernschwierigkeiten sollen in einer spezialisierten Berufsbildungsstätte ein Praktikum absolvieren und

schnuppern können. Ergänzend erhalten sie zusätzliche Kurse in Sozialkompetenz.

Insgesamt sind vier Direktionen an der Planung und Ausführung des Konzepts beteiligt. Bisher flossen rund acht Millionen Franken in diese Projekte, heute sind dafür rund neun Millionen vorgesehen. 55 Prozent decken der Kanton und der kantonale Beschäftigungsfonds ab, der Rest des Geldes kommt vom Bund.

### Zahlen und Fakten

#### Ohne Ausbildung mehr Probleme

Rund jeder Achte der heute 15700 Jugendlichen im Kanton Freiburg hat keine Anschlusslösung für seine berufliche Ausbildung, die Tendenz ist leicht sinkend. Drei Viertel der rund 2000 Betroffenen sind zwischen 20 und 25 Jahre. Zahlen auf Bundesebene zeigen, dass 65 Prozent der jungen Sozialhilfebezüger keine Berufsausbildung hat. Insgesamt kann jeder vierte Schweizer keinen beruflichen Abschluss vorweisen. fca

# Aucun jeune ne devrait rester sans formation

**INSERTION.** Le canton de Fribourg met l'accent sur la formation des jeunes en difficulté. Près de 9 millions seront accordés chaque année pour garantir un accompagnement efficace.

DOMINIQUE MEYLAN

Le Conseil d'Etat a décidé de pérenniser une série de mesures, qui doivent permettre aux jeunes en difficulté de trouver et d'achever une formation. Quelque 9 millions de francs seront consacrés chaque année à cette problématique pendant la période 2012 à 2016.

«Le manque de formation est considéré comme la cause principale d'un chômage ultérieur et d'un recours à l'aide sociale des jeunes adultes», a rapporté, hier en conférence de presse, la directrice de la Santé et des affaires sociales Anne-Claude Demierre. Les chiffres sont éloquentes. «Au niveau suisse, 50% des personnes bénéficiant de l'aide sociale n'ont pas de formation de niveau secondaire II. Dans notre canton, ce pourcentage est de 70%», souligne le directeur de l'Economie et de l'emploi, Beat Vonlanthen.

Depuis 2007, Fribourg s'est doté d'une commission cantonale des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle, chargée notamment de définir les orientations stratégiques de cette prise en charge. Son président sortant, l'ancien conseiller d'Etat Claude Grand-

jean, est satisfait des progrès réalisés. Même si les situations difficiles n'ont pas disparu: en 2011, 1914 Fribourgeois de 15 à 25 ans n'avaient pas trouvé de formation. Plus de trois quarts de ces laissés-pour-compte du monde professionnel avaient entre 20 et 25 ans.

Selon Claude Grandjean, les premiers résultats prouvent que les mesures sont légitimes: «Alors que la démographie a explosé dans le canton, le nombre de jeunes sans solution n'a pas vraiment augmenté.»

Toutefois, Fribourg n'a pas encore atteint son objectif: faire en sorte que 95% des jeunes de moins de 25 ans soient titulaires d'un diplôme de secondaire II. Aujourd'hui, il resterait 6 à 7% de jeunes sans aucun titre. Si l'on tient uniquement compte des personnes nées et ayant accompli toute leur scolarité en Suisse, la barre des 95% est toutefois atteinte. Pour Claude Grandjean, il reste un secteur à renforcer: «Nous devons adapter nos structures aux jeunes les plus fragilisés.»

## Catégorie prioritaire

Parmi l'ensemble des mesures, celles concernant les jeunes de 20 à 25 ans ont été particulièrement développées: suivi rapproché sous forme de coaching, évaluation des perspectives professionnelles, qui débouchent sur un projet de formation adapté. Les jeunes sont invités à fréquenter des stages et des ateliers. Ils sont accompagnés jusqu'au début de leur apprentissage pour prévenir tout risque de rupture de formation.



Depuis le début des années 2000, certains adolescents peinent à intégrer un marché du travail toujours plus exigeant. Le canton a mis en place des mesures pour soutenir l'entrée dans la vie professionnelle. ARCH - C. HAYMOZ

Avec l'application plus stricte des normes de l'assurance invalidité, certains jeunes ne sont plus pris en charge. Le canton va tenter de se substituer à la Confédération. Il mise sur un centre de compétences spécialisé en matière d'insertion professionnelle, comme le Profin de Courtepin. Il compte également sur un renforcement des compétences sociales et des connaissances scolaires de base. Plus généralement, l'ac-

compagnement dans les centres de préformation, qui permet notamment aux jeunes de résoudre certains problèmes personnels, sera renforcé.

Les mesures, notamment l'orientation professionnelle, débutent dès l'école obligatoire. Ce volet sera aussi consolidé. La plate-forme jeunes, qui oriente les adolescents en difficulté vers des solutions de transition, a fait ses preuves. Elle comptabilise environ 700 inscriptions par an-

née. Le Case management, qui permet un suivi individualisé de chaque jeune, est également considéré comme un des piliers de ce soutien.

Fribourg ne financera pas la totalité des 9 millions de francs. Quelque 45% sont à la charge de la Confédération et 14% proviennent du Fonds cantonal de l'emploi. Cette enveloppe représente environ 12 000 francs par jeune et par année. Quelque 750 personnes sont suivies. ■

# LE TEMPS

SUISSE &amp; RÉGIONS

ACTUALITÉ

ÉCONOMIE &amp; FINANCE

CULTURE

LIFESTYLE

OPINIONS

Monde

Suisse

Sciences &amp; Environnement

Multimédia

Société

HS Luxe

2



Texte

## Augmentation du nombre de jeunes en insertion professionnelle à Fribourg

Réagir

Sur les 15 703 jeunes âgés entre 15 et 25 ans recensés par différents services du canton de Fribourg, près de 700 bénéficient des mesures d'insertion professionnelle. Ils étaient environ 200 en 2009, a indiqué lundi la Commission pour les jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle, que relaie l'ATS.

Près de neuf millions par an sont destinés à renforcer ces mesures durant la période 2012-2016. Le financement provient à 41% de l'Etat de Fribourg, à 45% de la Confédération et à 14% du Fonds cantonal de l'emploi. Le coût des mesures s'élevaient à environ un million de francs en 2010.

## **I. Télévision**

**RTS Infos, Régions** : Fribourg – 14.01.2013

Le canton de Fribourg investit neuf millions dans l'insertion des jeunes

> <http://www.rts.ch/info/regions/fribourg/4574295-le-canton-de-fribourg-investit-neuf-millions-dans-l-insertion-des-jeunes.html>

## **II. Radio**

**SRF, Regional Bern Freiburg Wallis** – 14.01.2013

Kanton Freiburg hilft Jugendlichen bei beruflicher Integration

> <http://www.srf.ch/news/regional/bern-freiburg-wallis/kanton-freiburg-hilft-jugendlichen-bei-beruflicher-integration>

**Radio Fribourg, Temps fort de l'actu** – 15.01.2013

2ème bilan de la Commission pour les jeunes en difficulté d'insertion

>

[http://www.radiofr.ch/fileadmin/podcasts/FR/infos/2013\\_01\\_15\\_0702\\_Temps%20fort%20de%20l%27actu%20-%202%C3%A8me%20bilan%20de%20la%20Commission%20pour%20les%20jeunes%20en%20difficult%C3%A9%20d%27insertion.mp3](http://www.radiofr.ch/fileadmin/podcasts/FR/infos/2013_01_15_0702_Temps%20fort%20de%20l%27actu%20-%202%C3%A8me%20bilan%20de%20la%20Commission%20pour%20les%20jeunes%20en%20difficult%C3%A9%20d%27insertion.mp3)